

## CONCOURS REGIONAL D'AUTEUR

### REGLEMENT 2020

**Préliminaire:** Depuis 2017 les concours auteurs 1 et 2 ont fusionné pour laisser la place à un concours unique où chaque auteur présentera une seule série composée de 8 à 15 images.

#### Article 1 :

Les Concours régionaux d'Auteurs sont ouverts à tous les titulaires d'une Carte FPF valide pour la saison de référence. Ces compétitions sont destinées à sélectionner les séries photographiques pour la compétition nationale Auteur de l'année en cours.

#### Article 2 :

Le concours d'auteur est destiné à évaluer une série de photographies organisées et présentées de manière homogène et cohérente. L'auteur traduira cette démarche par la continuité des épreuves représentant le sujet, le thème ou l'histoire abordée. En aucun cas la série présentée ne devra être une rétrospective d'une carrière de photographe. Chaque Auteur ne peut participer au concours auteur qu'avec une seule série.

#### Article 3 :

**Particularité du concours régional auteur de Lorrainephoto, les séries seront présentées en fichiers numériques d'images.**

(Voir deuxième partie de l'article 8 concernant la présentation des séries sélectionnées aux concours nationaux)

#### Article 4 :

- Les inscriptions et enregistrement des images se feront uniquement à partir du nouveau logiciel des concours fédéraux de la FPF

<http://copain.federation-photo.fr>

**Date limite d'enregistrement : Le 19 janvier 2020 à 00H00**

-Chaque dossier sera constitué par :

- **8 fichiers d'images au minimum à 15 fichiers d'images au maximum pour le concours**

-Chaque dossier sera composé d'images monochromes ou d'images couleurs. Un dossier pourra être composé par un mixte monochrome et couleur, uniquement si cette composition se justifie par la continuité de la série.

-Les épreuves de chaque série seront présentées sur fichier selon le standard des fichiers d'images défini par la FPF; soit une image s'inscrivant dans un carré de 1920 par 1920 pixels ( 1920 étant quelque soit la présentation de la photo la plus grande des dimensions à strictement respecter)

#### **Article 5:**

Toute liberté est laissée dans le choix des sujets traités, mais du fait de sa participation l'auteur garantit qu'il a pris toutes les dispositions légales en matière d'autorisation par rapport au droit des personnes et de leur image. Le jury se réserve le droit de retirer de la compétition une série ou une épreuve qui s'opposerait au respect de la personne ou aux bonnes mœurs.

#### **Article 6 :**

La participation à cette compétition implique également de la part de l'auteur son accord pour laisser publier tout ou partie de son dossier à des fins promotionnelles de Lorrainephoto.

#### **Article 7 :**

Les séries seront évaluées par un Jury composé de 3 personnes minimum qui seront désignées, en accord avec le bureau du CA de Lorrainephoto. Il s'agira de personnalités reconnues dans le monde de l'image. A la fin d'un concours les notifications du jury seront souveraines et les jugements sans appels, sauf en cas d'inobservation du présent règlement ou de violation des droits d'auteurs. Le jury sera souverain pour ses choix et aucune réclamation concernant le classement ne sera admise.

#### **Article 8 :**

Le total des notes attribuées par chaque juge permettra d'établir un classement des séries dans chaque catégorie.

- **Les meilleures séries seront sélectionnées pour le concours National auteurs 2020.**

(Pour info: Le quota attribué pour notre UR en 2019 était de 4 séries)

**Les auteurs sélectionnés pour les concours nationaux s'engageront à présenter leurs séries de photos sur papier selon l'article 3 des dispositions pratiques du concours national auteur.**

**(Voir le rappel de cet article ci dessous)**

**L'auteur ne souhaitant pas transformer sa série en images papier laissera de fait sa sélection nationale à l'auteur classé suivant.**

**Rappel pour Info:** Article 9.4 des Dispositions pratiques du concours Auteurs - Livret des compétitions 2020.

#### 9.4 Présentation

Les épreuves, en monochrome et/ou couleur, devront être présentées de façon à harmoniser l'ensemble. Pour chaque support les dimensions sont libres dès lors que chaque côté est compris entre 30 et 50 cm. Le support doit être rigide. Il sera soit un support carton d'une épaisseur maximale de 2,5 mm, soit un papier d'au moins 300g.

#### Article 9 :

**Date du jugement : Le 1 février 2020 au GAPHE**

#### Résultats:

Les résultats seront communiqués aux Clubs et Auteurs dans les meilleurs délais. Les séries primées seront dotées d'un prix Lorrainephoto . La remise des prix aura lieu au cours de l'assemblée générale de Lorrainephoto qui se déroulera en 2020 ;

R. Gruss  
Commissaire Concours auteurs Lorrainephoto